

Gilberte Paquette

Numéro 74, novembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43006ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1993). Gilberte Paquette. *Liaison*, (74), 14–15.

Le 4 septembre 1968, j'ai compris que sœur Marie-Michelle, alors supérieure provinciale, avait conclu que mon intégration à l'Hôpital général offrait suffisamment de garantie pour qu'elle me confiât la mission de le guider dans ses prochaines aventures; elle me demandait d'en assumer la direction. (...) Si j'acceptai, ce n'est qu'après maintes représentations, dont la plus sérieuse était la difficulté que j'anticipais dans les relations personnelles, en raison probablement des habitudes acquises durant une longue période d'enseignement; en effet, le rapport professeur-élèves présente une dynamique différente de celle qui prévaut entre patron et employés. Un dialogue avec ma supérieure réussit à vaincre mes craintes et mes hésitations. J'acquiesçai enfin à sa demande, promettant de remplir cette tâche de mon mieux.

Endosser une telle mission m'effrayait ! Depuis six ans je remplissais plusieurs fonctions importantes mais... dans un rôle d'adjointe. Dans ce cas, les conséquences sont moindres et on peut toujours s'en remettre à la patronne. Devenir la patronne ne m'enchantait guère. Je ne craignais pas la tâche, ni les responsabilités. Par contre, les à-côtés m'inquiétaient. Dans le passé, mon travail s'était toujours effectué dans l'ombre et j'appréciais cette situation, je m'y sentais à l'aise. En somme, je n'étais pas préparée à me trouver face aux situations où il faut participer à des rencontres plus sociales que d'affaires, rencontres avec des personnages qui détiennent le pouvoir de changer l'orientation et le rythme de l'évolution de nos institutions de santé, voire de décider de leur avenir. Je n'étais pas habituée à côtoyer les dignitaires. Tout à coup, je me vois dans la perspective de perdre l'intimité que favorise un cercle restreint d'intervenants, pour me retrouver dans le vaste monde des dirigeants de la santé. Premier mot d'ordre : je ne vivrai qu'une journée à la fois. Au fil des ans, j'ai découvert que, parfois, une heure à la fois suffit. Vingt-cinq ans plus tard, ma résolution tient toujours. Je crois même que c'est ce qui m'a le mieux servie et permis pendant vingt ans, de «durer» dans ce poste, avec passablement d'énergie.

Cette disposition m'a assuré la sérénité dans une diversité de situations et m'a toujours garanti une réserve d'énergie à consacrer aux besoins réels. J'ai aussi misé sur d'autres points forts : une bonne connaissance de la situation financière et des rapports financiers. Ma mémoire a toujours été excellente et cela m'a été utile. De plus, je fais facilement confiance aux personnes avec qui je travaille et je délègue volontiers sans vérifier à chaque instant où en est rendu tel projet. De mon point de vue, l'important n'est pas tant comment la tâche s'accomplit, mais plutôt si c'est une réussite. Quand j'entreprends quelque chose je me rends jusqu'au bout, à moins d'être convaincue, par des raisons valables ou de nouveaux développements, de la nécessité de changer l'orientation ou d'abandonner le projet.

On a, dit-on, les défauts de nos qualités. Je suis d'accord sur ce point; il est difficile de toujours garder la juste mesure. Ainsi, on a pu interpréter mon insistance comme de l'entêtement; à tort ou à raison, je l'appelais de la persévérance.

Ancienne directrice de l'Hôpital général d'Ottawa et fondatrice du Centre de santé Élisabeth-Bruyère, sœur Gilberte Paquette, s.c.o., raconte sa vie et celle de ces deux institutions dans un ouvrage d'une grande simplicité.

La délégation des projets peut avoir été perçue comme une démission face à mes responsabilités; pour moi, il s'agissait de confiance. Une excellente mémoire peut exposer à tenir pour une certitude ou une exactitude selon le cas, ce qui avec le temps écoulé aura pris une autre direction. Mon intérêt pour les questions financières m'a peut-être parfois poussée à scruter plus que de raison les rapports financiers. Et la sérénité manifestée face aux événements troublants a été interprétée, à plusieurs reprises, comme de l'indifférence ou de l'hésitation non justifiées. Le lot d'une journée me suffisait amplement. Je puis, cependant, affirmer que mes préoccupations ne m'empêchaient pas de renouveler mes énergies, par des loisirs rassérénants et un sommeil réparateur. Ma vie professionnelle fut remplie à capacité, en gardant, toutefois, dans ma vie personnelle, l'espace nécessaire pour ne pas être perturbée par les difficultés vécues. Cette attitude fut ma planche de salut pour affronter les années difficiles.

La première année de ce régime a été, sans aucun doute, la plus pénible. Une nouvelle fonction demande toujours une adaptation. Pour compliquer la tâche, pensais-je, je suis arrivée dans des circonstances qui m'ont obligée à me débrouiller toute seule et, en plus, à initier d'autres débutants et débutantes comme moi.

Pour les Sœurs de la Charité d'Ottawa, 1968 était l'année d'un Chapitre général. Pour les six religieuses élues au conseil général, il s'agissait de nouvelles fonctions. Elles ont dû apprendre les rouages d'un hôpital, tout en tenant compte qu'elles étaient responsables de 1 875 religieuses et de 145 maisons dans six pays différents, tous relevant de la direction générale de la congrégation. L'Hôpital général venait d'obtenir l'approbation des nouveaux statuts et la congrégation devait nommer un nouveau conseil d'administration. Bien entendu, nous avons suggéré des noms après consultation avec des amis de l'institution, mais le conseil général devait approuver et nommer chacun des nouveaux membres.

La création, la même année, d'une province religieuse, celle d'Élisabeth-Bruyère, la province des hôpitaux, eut pour conséquence d'ajouter six nouveaux membres au conseil provincial dont je faisais partie. De plus, la supérieure locale et ses conseillères étaient, elles aussi, nouvelles. Je ne pouvais vraiment pas compter sur l'expérience des autorités pour me guider. Ensemble, nous avons cheminé, à tâtons parfois, mais chacune a fait de son mieux. Ma confiance en la Providence a eu de quoi s'exercer. C'est aussi à ce moment que j'ai vraiment commencé à prier mère Bruyère, en prenant conscience que l'institution que je dirigeais était celle qu'elle avait fondée et dirigée pendant trente et un ans. Souvent, je disais : «Mère Bruyère, c'est ton hôpital, aide-moi», et je poursuivais en toute confiance. Oui, j'ai commis des bévues, mais de nature personnelle, sans conséquence néfaste pour l'hôpital, ni pour l'ensemble du personnel. J'étais la seule impliquée et ces gaffes étaient plus embarrassantes que nuisibles. C'est ça l'expérience, paraît-il !

Extrait du chapitre onze de l'autobiographie de sœur Gilberte Paquette, s.c.o., **Dans le sillage d'Élisabeth Bruyère**, qui paraîtra prochainement aux Éditions L'Interligne, là où le patrimoine se livre entre les lignes.